

# TGIRT-EIBJ Waswanipi

UA 26-65, 86-66, 87-63 et 87-64

Procès-verbal de la

## **SIXIÈME RENCONTRE**

Tenue le 14 mars 2017, à la salle 6 de l'Hôtel de ville de Lebel-sur-Quévillon



Gouvernement régional  
d'Eeyou Istchee Baie-James

**APPROUVÉ LE : 12 JUIN 2017**

# TGIRT-EIBJ WASWANAPI SIXIÈME RENCONTRE

**DATE :** Le 14 mars 2017  
**HEURE :** 10 h 11  
**LIEU :** Salle 6 de l'Hôtel de Ville de  
 Lebel-sur-Quévillon

**OBSERVATEURS**

**INVITÉS**

**ANIMATRICE**

**PRÉSENCES**

SIMARD, Anabelle  
 ROY, Jean-Sébastien  
 SAGANASH, Allan  
 BERNARD, Yan  
 FILLION, Julie  
 JOBIN, Catherine  
 BECHARD, Amélie (Tél.)  
 AZEGUE, Rostand  
 SECOND, Julien (Tél.)  
 FILION, Martin (Tél.)  
 LEMIEUX, Nicolas  
 OTYE, Moto  
 ARÈS, Michel  
 MORASSE, Johanne

**ORGANISME**

Scierie Landrienne  
 Coopérative forestière de Waswanipi  
 Groupe de travail conjoint de Waswanipi  
 Matériaux Blanchet  
 Produit forestier Résolu  
 SÉPAQ  
 EACOM Timber  
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs — Forêt  
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs — Faune  
 Administration régionale Baie-James  
 Gouvernement de la Nation Crie  
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs — Forêt  
 Waswanipi Cree First Nation  
 Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
1. Ouverture de la rencontre	La rencontre débute le 14 mars à 10 h 11.	Sur proposition de M <sup>me</sup> Annabelle Simard, dûment appuyée par M <sup>me</sup> Catherine Jobin, il est unanimement convenu d'ouvrir la rencontre à 10 h 11 le 14 mars 2017.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 14 mars 2017.	M <sup>me</sup> Morasse passe en revue les points de l'ordre du jour. Deux sujets sont ajoutés au point divers, soit : « Nouveau participant à la TGIRT-EIBJ Waswanipi » et « Déplacement de l'UA 86-66 ».	Sur proposition de M. Yan Bernard, dûment appuyée par M <sup>me</sup> Annabelle Simard, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour tel que lu avec les ajouts au point « Divers ».
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 12 décembre 2016.	M <sup>me</sup> Morasse passe en revue le procès-verbal.	Sur proposition de M <sup>me</sup> Catherine Jobin, dûment appuyée par M <sup>me</sup> Annabelle Simard, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal tel que présenté.
4. Suivi de la rencontre du 12 décembre 2016	M. Rostan Azegue présente la nouvelle grille des écarts pour les PAFI-O. Celle-ci comprend 8 éléments de consultation qui étaient inscrits à titre d'éléments d'information dans la précédente version de la grille, soit : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Travaux sylvicoles commerciaux</b>- Ajout d'un secteur d'intervention ou agrandissement d'un secteur d'intervention à l'extérieur des SIP consultés totalisant une superficie plus grande ou égale à 10 ha;</li> <li>- <b>Travaux sylvicoles non commerciaux</b>- Ajout d'un secteur d'intervention ou agrandissement d'un secteur d'intervention à l'extérieur des SIP consultés totalisant</li> </ul>	Les membres s'entendent pour dire que cette nouvelle grille des écarts pour les PAFI-O n'a pas à être approuvée et ils n'ont soulevé aucune question à son égard.

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<ul style="list-style-type: none"> <li>une superficie plus grande ou égale à 25 ha;</li> <li>- Changement de traitement si le prélèvement est plus intense;</li> <li>- Modification d'une mesure d'harmonisation;</li> <li>- <b>Construction ou amélioration de chemin</b> – Ajout d'une construction ou d'une amélioration de chemin plus long que 50 m à l'extérieur d'un secteur d'intervention;</li> <li>- <b>Déplacement de part et d'autre d'un chemin planifié</b> – Déplacement plus grand que 200m de part et d'autre du tracé planifié à l'extérieur d'un secteur d'intervention;</li> <li>- <b>Ponts et ponceaux</b> – Ajout d'un pont sur un nouveau tronçon de chemin;</li> <li>- <b>Ajout d'un camp forestier (permanent ou temporaire).</b></li> </ul>	
5. Correspondance	Aucune correspondance	
6. Enjeux, préoccupations, VOIC locaux de la TGIRT-EIBJ Waswanipi	<p>Le tableau synthèse des VOIC de la TGIRT-EIBJ Waswanipi est passé en revue par les membres.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'objectif 2.102 de « Maintenir la productivité des écosystèmes forestiers susceptibles à la paludification » sera traité en comité de travail au MFFP;</li> <li>- Les 3 objectifs reliés à la valeur « Gestion du réseau routier forestier », soit : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Limiter l'expansion du réseau routier</i></li> <li>- <i>Réduire la redondance du réseau routier</i></li> <li>- <i>Maintien de la qualité des principaux accès</i>, sont remplacés par l'objectif suivant : « Optimisation du réseau routier forestier ». Un comité technique « Chemins forestiers », formé de MM. Denis Chiasson et Jean-Sébastien Roy, de M<sup>me</sup> Julie Fillion, d'une personne du MFFP et du GREIBJ et qui travaillera sur la production d'une carte identifiant dans un premier temps les principaux chemins à entretenir dans les prochains 5 ans. Il est fortement suggéré que ce comité travaille de concert avec les comités techniques « Chemins forestiers » des autres TGIRT-EIBJ. D'autres personnes de Waswanipi pourraient s'ajouter à ce comité.</li> </ul> </li> <li>- La valeur « Conservation de l'habitat de l'orignal » applicable au 25 % résiduel est remplacée par « Population d'originaux ». Les objectifs « Conserver les peuplements feuillus et mixtes d'espèces », « Conserver la connectivité » et « Conserver les bandes riveraines » sont remplacés par « Maintenir ou augmenter la population d'originaux ».</li> <li>- La valeur « Conservation de l'habitat du poisson » et</li> </ul>	<p>Il est proposé par M<sup>me</sup> Anabelle Simard, dûment appuyé par M<sup>me</sup> Catherine Jobin de convenir unanimement du VO suivant :</p> <p>Valeur : Gestion du réseau routier forestier.</p> <p>Objectif : Optimisation du réseau routier forestier.</p> <p>Il est proposé par M. Allan Saganash, dûment appuyé par M<sup>me</sup> Julie Fillion de convenir unanimement du VO suivant :</p> <p>Valeur : Population d'originaux.</p> <p>Objectif : Maintenir ou augmenter la population d'originaux.</p>



POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le VO « Population de poissons - Conservation du poisson » s'avère le même que « Conservation de l'habitat du poisson - Protection des frayères » discutée précédemment. Il en est de même pour le VO « Gestion des chemins forestiers – Développement du réseau routier » qui est pris en compte par le précédent VO « Gestion du réseau routier forestier - Optimisation du réseau routier forestier ».</li> <li>- La valeur « Aménagement faunique » et l'objectif « Protéger l'habitat faunique de la martre et du petit gibier » sont reformulés ainsi : « Aménagement des habitats fauniques » et « Dans le respect de la Paix des Braves, mettre en place des modalités de planification et d'interventions favorisant l'aménagement faunique à l'intérieur des 25 % pour la martre et le petit gibier ».</li> <li>- Les membres conviennent de traiter à une prochaine rencontre les valeurs « Limite nordique » et « Cartographie » lorsqu'ils auront obtenu plus d'information sur le sujet.</li> </ul>	<p>Valeur : Population de caribou forestier. Objectif : Maintenir ou augmenter la population de caribou forestier.</p> <p>Il est proposé par M. Allan Saganash, dûment appuyée par M<sup>me</sup> Anabelle Simard de convenir unanimement du VO suivant :</p> <p>Valeur : Aménagement des habitats fauniques. Objectif : Dans le respect de la Paix des Braves, mettre en place des modalités de planification et d'interventions favorisant l'aménagement faunique à l'intérieur des 25 % pour la martre et le petit gibier.</p>
7. Divers	<p>Les membres s'entendent pour que le nouveau bénéficiaire de garantie d'approvisionnement « FOREX » soit ajouté à la liste des participants à la TGIRT-EIBJ Waswanipi. M. Rostand Azegue fera parvenir la confirmation de cette nouvelle inscription au GREIBJ.</p> <p>M. Yan Bernard demande s'il était possible de déplacer l'UA 86-66 de la TGIRT-EIBJ Waswanipi vers la TGIRT-EIBJ Matagami. Ceci afin de prendre en compte cette UA dans la même unité de gestion que les UA de la TGIRT-EIBJ Matagami.</p> <p>M. Michel Arès explique que de tenir des rencontres conjointes TGIRT-EIBJ Waswanipi et LSQ n'est pas une bonne idée surtout en ce qui a trait à la langue d'utilisation lors des échanges. Ainsi les membres conviennent de tenir les prochaines rencontres de ces deux TGIRT de façon individuelle, et ce aux dates prévues au calendrier 2017.</p>	<p>Il est proposé par M. Jean-Sébastien Roy, dûment appuyée par M<sup>me</sup> Catherine Jobin de tenir les prochaines rencontres des TGIRT-EIBJ Waswanipi et LSQ de façon individuelle aux dates prévues au calendrier 2017.</p>
8. Levée de la rencontre	<p>Les membres sont priés d'inscrire à leur agenda la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Waswanipi qui aura lieu le 23 mai 2017 à 10 h.</p> <p>La rencontre se termine à 13 h 51 le 14 mars 2017.</p>	<p>Sur proposition de M<sup>me</sup> Anabelle Simard, dûment appuyée par M<sup>me</sup> Julie Fillion, il est unanimement convenu de lever la rencontre à 13 h 51 le 14 mars 2017.</p>